



CHÂTEAU DE VERSAILLES

Versailles, le 30 septembre 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEAN-JACQUES AILLAGON ANNONCE QUE LE CHÂTEAU DE VERSAILLES ENGAGE UN PARTENARIAT POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX À CHÈVRELOUP

CONTACTS PRESSE

Hélène Dalifard
01 30 83 77 01
Aurélie Gevrey
01 30 83 77 03
Violaine Solari
01 30 83 77 14

presse@chateauversailles.fr

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU, DU MUSÉE ET DU DOMAINE DE VERSAILLES S'APPRÊTE À LANCER UNE CONSULTATION, SOUS FORME DE CONCESSION DE TRAVAUX, EN VUE DE SÉLECTIONNER UN PARTENAIRE BAILLEUR SOCIAL POUR LE SITE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE DE CHÈVRELOUP, SITUÉ SUR LE DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES.

LE PARTENAIRE BÉNÉFICIERA D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE ADMINISTRATIF DÉSORMAIS ACCESSIBLE À L'ÉTAT ET À SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS EN MATIÈRE DE LOGEMENT SOCIAL.

LE SITE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE DE CHÈVRELOUP, propriété de l'État affectée au Ministère de la Culture et remise en dotation à l'Établissement Public du château, du musée et du domaine national de Versailles en 2001 est un secteur, d'une superficie de 11 465 m², situé à l'extrémité Ouest de la commune de Rocquencourt. En limite de l'arborétum de Chèvreloup, cette parcelle fait partie du site classé de la Plaine de Versailles (décret du 7 juillet 2000) et est aussi classé Monuments Historiques.

Au XVII^e siècle une ferme était implantée sur ce site. À partir de 1870, elle devient une brigade de gendarmerie à cheval puis, en 1936, une gendarmerie départementale. La caserne a été occupée jusqu'en 1970, avant d'être définitivement désaffectée. Cet édifice était constitué d'une cour intérieure comportant des écuries. Ces bâtiments annexes sont maintenant très dégradés et ne pourront être restaurés.

CE BAILLEUR AURA LA CHARGE de réaliser un programme de travaux de restauration, d'aménagement de cette ancienne gendarmerie et de construction neuve sur ce site appartenant à l'EPV, afin d'aboutir à la création d'une cinquantaine de logements sociaux. L'Établissement veillera à ce que ces programmes soient menés dans le respect des exigences patrimoniales et environnementales du site.

CE PARTENARIAT SOUHAITÉ PAR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU, DU MUSÉE ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES aura un double intérêt: permettre la restauration et la réhabilitation d'un bâtiment classé, aujourd'hui dans un état extrêmement dégradé, mais aussi de créer une offre supplémentaire de logements sociaux et participer à l'effort national en ce domaine.